



CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE



Digne-les-Bains, le vendredi 25 août 2023

Le Président

Service Compétitivité des entreprises
et dynamiques territoriales

DM/FG/LP/20
Dossier suivi par Laurent POMÈS
Tél : 04 92 30 80 99
Fax : 04 92 30 80 91
Mail : observatoire@digne.cci.fr

Mairie de VOLONNE
Madame le Maire, Sandrine
COSSERAT
1 Place Charles de Gaulle
04290 VOLONNE

Objet : Modification de droit commun n°2 du PLU de votre commune

Madame le Maire,

J'ai l'honneur de donner suite à votre courrier reçu le 13 juillet 2023 relatif au projet de modification du plan local d'urbanisme de votre commune, par l'intermédiaire duquel vous avez bien voulu solliciter l'avis de notre compagnie consulaire en tant que personne publique associée.

La modification de votre PLU concerne l'orientation d'aménagement et de programmation dénommée « l'Authentic » qui vise par la création d'une Unité Touristique Nouvelle à « *structurer un espace dédié à l'agro-écologie et à l'agro-écotourisme permettant de préserver le caractère agricole de la zone* ».

Notre chambre de commerce et d'industrie, particulièrement attentive à l'implantation de nouvelles entreprises et au développement économique de nos territoires, se félicite de cette initiative consistant à mixer agriculture, agrotourisme et écotourisme.

A ces égards nous émettons un avis favorable sur votre projet.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'expression de mes salutations distinguées.

Daniel Margot